

NOS PARTENAIRES



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN



United Nations Population Fund



uOttawa

MEMBRE DE :



AFRICA
HEALTHCARE
FEDERATION

Siège social



Secrétariat Exécutif:

Quartier St. Michel, Rue entre NSIA Bank et
BOA Tokpa - 1^{er} - Immeuble, Maison
AROUNA-CHANOU, C/555, Cotonou,

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

PLATEFORME DU SECTEUR SANTITAIRE PRIVE DU BENIN

- PSSP -



N°ED: 2015/1200/DEP-ATL-LITT/SAG-ASSOC du
25/09/2015; publiée au JO du 1^{er} Novembre 2015.

E-mail: pssp.benin@gmail.com

Web site : www.psspbenin.org

Tél : 65 01 40 05/ 66 83 01 52

01 BP 5355, GANHI-COTONOU

NOTRE VISION

« A terme, le secteur sanitaire privé est constitué de structures qui exercent dans le formel, dans le strict respect des dispositions légales, réglementaires et déontologiques et dont la contribution à l'atteinte des objectifs du système de santé du Bénin est reconnue dans le cadre d'un partenariat public-privé bien gouverné ».

Compte: PSSP du Bénin, N°: 00101411387551101 - Ecobank

Historique de la PSSP-Bénin

Structure faitière des associations professionnelles du secteur de la santé, la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) est créée le 16 Mai 2014 comme solution à la fragmentation du secteur privé de la santé composé d'une multitude d'acteurs regroupés en plusieurs associations (SHOPS, 2012).

En effet, malgré ses 2 850 établissements sanitaires avec 6 217 prestataires privés de soins, 10.801 lits (SHOPS, 2014); nonobstant son indice de capacité opérationnelle générale de 66% (SARA, 2015) et sa part de plus 60% dans l'offre des services de soins (MS, 2015), le secteur privé de la santé ne disposait pas d'une voix unique ni de reconnaissance officielle par le Ministère de la Santé. Cette situation constituait un obstacle au développement du dialogue entre le public et le privé. Alors, les acteurs du secteur ont ressenti l'urgence de se regrouper au sein d'une plateforme (i) exclusivement privée, (ii) représentative de l'ensemble des segments du secteur sanitaire privé, (iii) inclusive quel que soit le type d'activité privée menée dans le domaine de la santé, (iv) apolitique, et (v) opérationnelle, dynamique et évolutive.

Ainsi, avec l'appui du Projet *Health Finance and Government* de l'USAID, le processus de mise en place d'un cadre formel entre acteurs a abouti à la création de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé dont la vocation est de fédérer, sur le plan national, tous les segments ou branches du secteur sanitaire privé et d'en être l'interlocuteur unique auprès du Ministère de la Santé. Ainsi, elle a signé le 13 Juillet 2017 avec le Ministère de la santé, une *Convention de Partenariat* pour servir de cadre formel de collaboration du privé avec le secteur public. Sur le plan régional et international, la PSSP est membre de la **Fédération Ouest-Africaine du Secteur Privé de la Santé**, de la **Fédération**

Mission de la PSSP-Bénin

La mission de la PSSP-Bénin se traduit à travers les objectifs stratégiques suivants :

1. Examiner régulièrement le secteur pour en dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces ;
2. Fédérer toutes les structures privées intervenant dans le domaine de la santé pour en assurer une représentation pertinente ;
3. Œuvrer pour l'autorégulation du paysage sanitaire privé ;
4. Partager les bonnes pratiques observées dans le secteur sanitaire privé ;
5. Servir d'interface avec les autorités sanitaires pour un bon pilotage du Partenariat Public Privé.

Segments ou branches du secteur sanitaire membres de la PSSP-Bénin

La PSSP-Bénin regroupe tous les acteurs du secteur sanitaire privé :

- ◆ Les Prestataires de soins ;
- ◆ Les pharmaciens d'officine ;
- ◆ Les grossistes pharmaceutiques ;
- ◆ Les kinésithérapeutes ;
- ◆ Les fournisseurs de dispositifs médicaux,
- ◆ Les maintenanciers des équipements médicaux;
- ◆ Les logisticiens de la santé ;
- ◆ Les assurances et mutuelles de santé ;
- ◆ Les opticiens ;
- ◆ Les banques ;
- ◆ Les techniciens de laboratoires ;
- ◆ Les prothésistes dentaires et orthoprothésistes
- ◆ etc.

Ces associations, dans une collaboration constructive au sein de la plateforme, ont une vision commune qui contribue au renforcement du système sanitaire du Bénin.

Comment adhérer à la PSSP-Bénin ?

Pour être membre de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé, il faut :

- 1) Être une association intervenant dans le secteur sanitaire privé ;
- 2) Adresser une demande écrite d'adhésion au (à la) Président (e) ;
- 3) Fournir une copie du récépissé d'enregistrement ;
- 4) Fournir une copie de la publication au Journal Officiel ;
- 5) Fournir une copie du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ayant élu les responsables en fonction ;
- 6) Enfin joindre une lettre de désignation des délégués de l'association à la PSSP.

Valeurs et principes de la PSSP-Bénin

Les valeurs et principes qui sous-tendent les actions de la PSSP sont entre autres :

- La transparence et l'obligation de rendre compte
- La loyauté ;
- L'abnégation ;
- Le désintéressement ;
- Le respect des biens et valeurs de la PSSP ;
- L'esprit d'équipe ;
- La solidarité ;
- Le respect des décisions prises par la majorité ;
- La soumission à l'autorité des organes ;
- L'efficacité et la disponibilité.

Compte: PSSP du Bénin, N°: 00101411387551101 - Ecobank

Axes d'intervention de la PSSP-Bénin

Dans sa démarche d'action, la PSSP s'est dotée d'un plan stratégique quinquennal (2015-2019) dont les principaux axes sont :

- (i) la création d'un environnement favorable à une meilleure participation du secteur privé aux objectifs du système de santé du Bénin,
- (ii) le renforcement de capacité des acteurs du secteur privé de la santé ;
- (iii) l'amélioration de la communication entre les acteurs du secteur privé de la santé ;
- (iv) le développement institutionnel de la PSSP dans la logique de sa position d'interlocuteur unique des structures du privé en santé.

L'objectif général de ce plan est d'amener la PSSP, en tant qu'institution, à contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population béninoise sur la base d'une meilleure organisation des acteurs du secteur et du renforcement de leur capacité.

Programmes phare de la PSSP

- 1) **Le programme d'optimisation de la qualité** dans le secteur privé avec l'appui technique et financier de l'USAID (Projets ANCRE & PSHPA) ; lancé le 21 octobre 2016, 72 établissements privés enregistrés au programme au 30 Décembre 2017 ;
- 2) **Le programme des Jeunes Logisticiens Professionnels (PJLP)** lancé le 13 Septembre 2018 avec l'appui technique de Global Health Supply Chain (GHSCTA-FTO) ; financé par l'USAID ;
- 3) **Le programme de formation des prestataires privés démarré le 29 Avril 2019 en partenariat avec l'Université d'Ottawa et la Fondation Mérieux ;**
- 4) **En vue : Projet de gestion des déchets biomédicaux y compris les DASRI de A à Z;**